



malienne, une zone désertique à plus de 100 kilomètres de Nouakchott. « Ils nous ont jetés hors du bus, puis ils nous ont poussés vers la frontière. Ils nous ont chassés comme des animaux et ils sont partis », raconte, révoltée, Idioutou, quand nous la rencontrons au Sénégal, où elle a trouvé refuge.

Ce récit, neuf migrants au total l'ont confié au Monde. Sady, qui vivait à Nouakchott grâce à des petits boulots, a été repoussé deux fois. Selon un document interne du HCR, que Le Monde a consulté, plus de 300 personnes dénoncées par le Haut-Commissariat ont fait l'objet du même traitement en 2023. La majorité d'entre elles assurent avoir été victimes de violations des droits humains. Sollicité, un porte-parole du HCR confirme avoir « reçu des rapports faisant état de cas de refoulement vers le Mali » et « plaider auprès des autorités mauritaniennes pour mettre fin à de telles pratiques ». « Les migrants en situation irrégulière sont reconduits aux postes-frontières officiels de leur pays de provenance », se défend le porte-parole du gouvernement mauritanien, selon lequel le procédé est conforme à la loi et réalisé en assurant une « prise en charge totale – nourriture, soins de santé, transport ».

La Mauritanie est depuis quinze ans l'un des verrous des routes migratoires qui mènent en Espagne. D'après notre décompte, sans inclure l'argent promis début 2024, plus de 80 millions d'euros ont été investis par l'UE dans le pays depuis 2015, destinés surtout au renforcement des frontières, à la formation des effectifs de police ou encore à l'achat de véhicules.

Les groupes d'action rapide-surveillance et intervention (GAR-SI), des unités d'élite financées par l'UE dans plusieurs pays du Sahel à travers le FFU, ont également fait partie du dispositif. En 2019, ils ont ainsi livré à la police mauritanienne 79 personnes appréhendées sur le territoire, d'après un document interne de l'UE. Un rapport non public de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), daté de février 2022, mentionne qu'une bonne partie de leurs effectifs – plus de 200 hommes – a été déployée à Gogui pour des missions de « surveillance frontalière ».

En outre, plusieurs véhicules utilisés pour assurer les expulsions de Nouakchott vers le sud du pays correspondent à des modèles livrés par des Etats membres. Comme ces pick-up Toyota Hilux fournis par l'Espagne, « pour la surveillance du territoire ou la lutte contre l'immigration irrégulière ». Depuis 2006 et en vertu d'un accord bilatéral de

réadmission de migrants entre les deux pays, une cinquantaine de policiers espagnols sont déployés en permanence à Nouakchott et à Nouadhibou, les deux principales villes du pays. Des moyens techniques, dont des bateaux, sont également mis à disposition.

En 2023, près de 3 700 interceptions en mer ont ainsi été réalisées par des patrouilles conjointes, d'après un décompte du ministère de l'Intérieur espagnol, consulté par Le Monde. Plusieurs sources policières et un visiteur des centres de rétention mauritaniens attestent de la présence fréquente de policiers ibériques à l'intérieur. Bella et Idioutou assurent avoir été prises en photo par ces derniers au commissariat de Nouakchott. Interrogée sur ce point, l'agence espagnole Fiiapp, principal opérateur de ces projets de coopération policière, a nié la présence d'agents dans le centre de rétention. Les autorités mauritaniennes, quant à elles, ont confirmé l'existence d'un « échange d'informations dans le domaine de la lutte contre l'immigration clandestine », mais « dans le respect de la vie privée des personnes et de la protection de leurs données personnelles ».

EN TUNISIE, « TORTURE, TRAVAIL FORCÉ... »
Selon un autre document du HCR, daté de janvier 2023, des migrants rapportent que les Espagnols ont participé aux raids les visant. « Parfois, ils essayaient même d'expulser des gens qu'on avait identifiés comme réfugiés », se souvient un salarié de l'agence, que nous avons consulté. « Notre équipe de policiers sur le terrain n'est pas au courant de telles pratiques », assure-t-on à la Fiiapp. Quand le ministère de l'Intérieur espagnol se borne à répondre que ses effectifs travaillent « dans le respect des droits de l'homme, et en accord avec la législation nationale et internationale ».

Un matin de novembre 2023, dans la ville tunisienne de Sfax, Moussa, un demandeur d'asile camerounais de 39 ans, et son cousin sortent d'un bureau de poste lorsqu'ils sont interpellés par les autorités. En quelques heures, les deux hommes se retrouvent à la frontière libyenne, remis aux mains d'un milieu, puis enfermés dans l'un des centres de détention pour migrants du pays. Pendant plusieurs mois, ils subissent des violences quotidiennes.

Selon la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), près de 9 000 personnes ont été « interceptées » depuis l'été 2023 par les autorités de Tripoli, à la frontière tunisienne. Dans une note interne que nous avons consultée par Le Monde, la Manul dé-

Des migrants en provenance de pays subsahariens, abandonnés par les autorités tunisiennes dans le désert, non loin de la frontière libyenne, le 16 juillet 2023.
MAHMOUD TURKIA/APP

« LES ETATS EUROPEENS NE VEULENT PAS AVOIR LES MAINS SALES. ILS SOUS-TRAIENT DONC A DES ETATS TIERS DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME »

MARIE-LAURE BASILLEN-GAINCHE
professeure de droit public

plote des « expulsions collectives » et des « retours forcés sans procédure », exposant les migrants à de « graves violations et abus des droits humains, avec des cas confirmés d'exécution extrajudiciaire, de disparition, de traite, de torture, de mauvais traitement, d'extorsion et de travail forcé ».

« Ils repartent d'où ils viennent, car ils causent des problèmes », justifie, sous le couvert de l'anonymat, un agent de la garde nationale. Sollicité, le ministère des affaires étrangères tunisien réfute les accusations d'« expulsion de migrants d'origine subsaharienne vers des zones désertiques », les qualifiant d'« allégations tendancieuses ».

Dès le 7 juillet 2023, Frontex, l'agence européenne de garde-frontières, est pourtant informée – selon un rapport interne dont nous avons pris connaissance – de ces « opérations » consistant à « conduire des groupes de ressortissants subsahariens jusqu'à la frontière [de la Tunisie] avec la Libye et l'Algérie, en vue de leur refoulement ». Frontex ajoute que ces opérations sont surnommées sur les réseaux sociaux « ménage de blacks ». Une source européenne anonyme, au fait du dossier, veut croire qu'« aucune ressource provenant de l'UE n'a contribué à ce processus [d'expulsion] », mais reconnaît toutefois qu'il est « très difficile de tracer une limite, car [l'UE soutient] les forces de sécurité ».

« GESTION DES FRONTIÈRES »
Depuis une dizaine d'années, de fait, l'UE participe au renforcement de l'appareil sécuritaire tunisien, d'abord à des fins de lutte contre le terrorisme, puis contre l'immigration irrégulière. Jusqu'en 2023, elle a investi plus de 144 millions d'euros dans la « gestion des frontières », auxquels s'ajoutent les aides directes des Etats membres, permettant l'achat d'équipements comme des navires, des caméras thermiques, des radars de navigation... Près de 2400 agents de la garde nationale tunisienne ont par ailleurs reçu des formations de la part de la police fédérale allemande entre 2015 et août 2023 ; et deux centres d'entraînement ont été financés par l'Autriche, le Danemark et les Pays-Bas, à hauteur de 8,5 millions d'euros.

L'enquête du Monde et de ses partenaires montre que certaines de ces ressources ont directement été utilisées lors d'expulsions. Ainsi, Moussa a formellement identifié l'un des véhicules dans lequel il a été déporté vers la Libye : un pick-up Navara N-Connecta blanc du constructeur Nissan – modèle analogue aux 100 véhicules offerts à la

Tunisie par l'Italie, en 2022 pour « lutter contre l'immigration irrégulière et la criminalité organisée ».

En 2017, le gouvernement allemand avait, lui aussi, offert à la Tunisie 37 Nissan Navara, en plus d'autres équipements, dans le cadre d'une aide à la « sécurisation des frontières ». Deux vidéos publiées sur les réseaux sociaux, et que nous avons vérifiées, montrent également l'implication des mêmes véhicules dans les opérations d'arrestation et d'expulsion menées par les autorités tunisiennes dans la ville de Sfax. Contacté, le ministère de l'Intérieur allemand s'est dit attaché « à ce que les équipements remis dans le cadre de la coopération bilatérale soient utilisés exclusivement aux fins prévues », tout en estimant que les véhicules décrits par notre enquête sont « très répandus en Afrique ». Les autorités italiennes n'ont pas répondu à nos sollicitations.

ATTRIBUTION OPAQUE DES FONDS DE L'UE
En dépit de la situation, largement relayée par la presse, de centaines de migrants repoussés dans les zones frontalières du pays, l'UE a signé, le 16 juillet 2023, un mémorandum d'entente avec la Tunisie, devenue le premier point de départ des migrants vers le continent. Un accord érigé en « modèle » par M^{me} von der Leyen. La médiatrice européenne, Emily O'Reilly, a toutefois ouvert une enquête sur ce mémorandum : « Le financement de l'UE (...) ne doit pas soutenir les actions ou mesures susceptibles d'entraîner des violations des droits de l'homme dans les pays partenaires », a rappelé M^{me} O'Reilly à M^{me} von der Leyen, dans une lettre rendue publique le 13 septembre 2023.

« Les Etats européens ne veulent pas avoir les mains sales. Ils sous-traitent donc à des Etats tiers des violations des droits de l'homme », estime, pour sa part, Marie-Laure Basillén-Gainche, professeure de droit public à l'université Jean-Moulin-Lyon-III. Mais, du point de vue du droit, ils pourraient être tenus pour responsables. La Commission européenne nous informe par la voix d'un porte-parole que « l'UE attend de ses partenaires qu'ils remplissent leurs obligations internationales, y compris le droit au non-refoulement » et que « tous les contrats de l'UE contiennent des clauses relatives aux droits de l'homme permettant à la Commission d'ajuster leur mise en œuvre si nécessaire ».

Or, des documents que nous nous sommes procurés attestent de la connaissance que les instances de l'UE ont de ces arrestations et de ces déportations collectives. Une décision de la Commission européenne, de décembre 2019, à propos des financements de l'UE au Maroc, fait par exemple référence à une « vaste campagne de répression » contre des migrants subsahariens, se traduisant par des arrestations et des expulsions « illégales » dans des zones reculées. Dans un rapport finalisé en 2019, la Cour des comptes européenne s'inquiétait, déjà, de l'opacité avec laquelle les fonds attribués par les Vingt-Sept aux autorités marocaines étaient utilisés, ainsi que du manque de « procédures de contrôle ».

En Mauritanie, plusieurs officiels du HCR, de l'OIM ou des forces de police espagnoles confient avoir connaissance de la pratique d'expulsion en plein désert. Des éléments repris dans un rapport et une recommandation du Parlement européen datés de novembre 2023 et janvier 2024.

Alors que le déploiement de Frontex en Mauritanie est en cours de discussion, l'agence rappelle, en 2018, dans un guide de formation à l'analyse de risques, destiné aux Etats africains partenaires dans la lutte contre l'immigration irrégulière, que la « charte africaine des droits de l'homme et des peuples interdit les arrestations ou détentions arbitraires ». En dépit de cette attention, Frontex a ouvert une cellule de partage de renseignement à Nouakchott, dès l'automne 2022, et procédé à la formation de plusieurs policiers. Parmi eux se trouvent plusieurs agents en poste au centre de rétention de Nouakchott. Celui-là même par lequel transitent chaque jour des migrants victimes de déportation collective. ■

NISSIM GASTELL,
MAUD JULIEN, ANDREI POPOVICIU
ET TOMAS STATUS (LIGHTHOUSE REPORTS)

Ont aussi contribué à cette enquête pour Lighthouse Reports : May Bulman, Monica C. Camacho et Eman El-Sherbiny.

Le Monde Afrique
Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus